



HANDICAP: VINCENNES CONFIRME SON ENGAGEMENT

La mairie de Vincennes dévoile sa nouvelle feuille de route à destination des personnes en situation de handicap. Mieux accueillir, améliorer l'accessibilité, sensibiliser et faciliter les déplacements... voici les objectifs proposés dans le cadre du programme du troisième Plan handicap de la ville qui couvre la période 2017-2021 et voté en conseil municipal le 28 juin dernier.

« Nous étions déjà très engagés, mais il nous a semblé nécessaire et responsable de porter encore plus loin notre ambition en la matière, notamment à travers des axes nouveaux » soulignent Dominique Le Bideau, première adjointe au maire chargée des solidarités, de l'insertion des personnes en situation de handicap et de la famille et Éric Baumié conseiller municipal chargé du handicap - Président du Comité consultatif «Tout Handicap».

Avec la signature de ce plan voté à l'unanimité prévoyant **25 nouvelles actions et 31 à poursuivre**, Vincennes confirme une nouvelle fois son engagement envers les personnes en situation de handicap.

Des objectifs : citoyenneté et accessibilité

• Agir pour une citoyenneté commune à tous

exemple d'action n°1: Renforcer la présence et la visibilité des associations du Comité consultatif « Tout Handicap » par la mise à disposition de salles pour des permanences à l'Espace Pierre-Souweine.

• Rendre la ville plus accessible

exemple d'action n°15: Permettre, au moyen d'une «pastille accessibilité», de mieux visualiser et mettre en valeur les commerces et établissements qui sont accessibles.

• Oeuvrer pour une ville ouverte et tolérante

exemple d'action n°29: Développer les actions de sensibilisation au handicap pour les enfants fréquentant les centres de loisirs.

• Améliorer l'accompagnement de la vie quotidienne

exemple d'action n°39: Etudier la possibilité d'accueillir jusqu'à l'âge de 6 ans, des enfants en situation de handicap dans les crèches municipales.

En pièce jointe: le plan handicap 2017-2021